

23G11

Lac Belleguer

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué
 P-En demande de renouvellement, U-Réfusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Réfusé de renouveler, Z-Désarmement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut du site d'extraction:
 O- Ouvert sous conditions, C- Ouvert, F- Fermé, N- Non autorisé, T- En traitement

Substance extraite:
 A- Argent, C- Cuivre, O- Orpèbre, U- Autre
 B- Sable de silice, I- Indéterminé, P- Pierre concassée, X- Calcite
 C- Calcaire, T- Terre grasse, R- Roches minérales
 D- Pierre d'imprégnation, M- Moraine, S- Sable, S- Sable
 E- Minéral de silice, N- Terre noire, T- Tourbe

Contrainte à l'activité minière:
 Contrainte majeure
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte à la recherche minière ou à l'exploitation minière par autre loi
 Périmètre urbanisé
 Territoire soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par autre loi
 Territoire où le droit de jachonnement et de désignation sur carte est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations déterminées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni:
 Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
 Nissinan de Betsiamis, Essipk, Mashewish, Nutsishuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 24°05' avec une variation annuelle déclinatoire de 7,7".
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 19

0 1 2 3 4
Kilomètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

